Zeitschrift: Revue suisse de photographie

Herausgeber: Société des photographes suisses

Band: 17 (1905)

Rubrik: Correspondance de France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

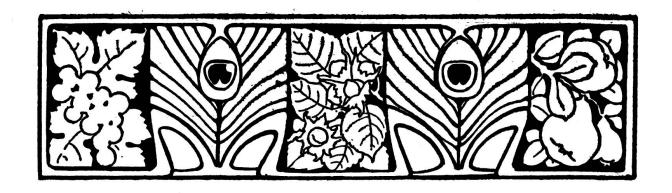
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Correspondance de France



Extension graduelle des collections photographiques documentaires, nécessité d'une commune entente en vue de l'uniformité du service et de la classification. — Rentrée des vacances: Projet de fête pour le cinquantième anniversaire de la fondation de la Société française de photographie. — Multiplicité croissante des concours et expositions photographiques. — Renforçateur au bichromate de potasse. — Révélateur à l'acétol.

L'impulsion donnée par l'association centrale des archives photographiques documentaires continue à produire d'heureux effets. Plusieurs groupements ayant en vue la création d'archives locales de cette sorte viennent de se constituer; ce mouvement, ne serait-ce que par la contagion de l'exemple, ne peut que s'étendre.

On finira par comprendre partout, et surtout au sein des sociétés photographiques, que l'un des plus beaux et des plus importants rôles leur incombant consiste dans l'utilisation présente de la photographie au profit des générations futures.

A Marseille, la Société photographique dont nous avons été le fondateur et qui renaquit de ses cendres, il y a quelques années, vient d'entreprendre la collection des archives photographiques documentaires de la Provence.

Au Hâvre, la Société hâvraise de photographie s'occupe de créer une collection analogue pour le pays de Caux. D'autres musées de photographies documentaires ont été créés dans diverses autres villes, notamment à Caen et Toulouse.

Nous prenons bonne note de ces faits forts intéressants avec la certitude d'avoir l'heureuse chance d'enregistrer prochainement d'autres tentatives de même nature.

A ce propos nous ne saurions trop recommander une entente

L. KORSTEN

PARIS $13^e - 8$, 10, 12, RUE LE BRUN $- 13^e$, PARIS

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS DE PRÉCISION

NOUVEAUTÉ

NOUVEAUTÉ

LA "LITOTE"

A A A A

Plus de 1600 LITOTES

vendues dep. 1 an.

A A A A



A A A A

Plus de 1600 LITOTES vendues dep. 1 an.

A A A

La plus petite – La plus légère – La plus pratique des Jumelles photo-stéréoscopiques.











Se méfier des imitations et noms similaires.







EXIGER LA MARQUE EXACTE







NOTICE FRANCO CHEZ
LE CONSTRUCTEUR



22.04



E. Sauser, Munich.

ÉTUDE DE PORTRAIT

commune entre les divers comités voués à la formation de pareilles collections. Il semblerait que c'est faire une œuvre oiseuse que de conseiller l'unité au début d'une entreprise appelée à réussir d'autant mieux que l'on procédera partout avec unité et ensemble.

Il n'est certes pas question, ainsi que l'on a semblé le croire dans un des centres sus-indiqués, d'imposer une tutelle quelconque aux groupements assez bien inspirés pour comprendre la valeur des collections de photographies documentaires.

Ce qu'il faut c'est que chacune des associations distinctes apprécie l'utilité d'un concert en vue de l'emploi d'une classification égale pour tous, en vue de procédés de recrutement et de conservation ayant fait leurs preuves en vue encore d'échanger entre les diverses collections, soit des doubles, soit des documents intéressant plus spécialement telle ou telle région.

Le mieux sera, pour ne pas parler dans le désert, de faire appel à une assemblée de délégués convoquée dans le but de réglementer les principaux points du fonctionnement des collections diverses.

Probablement ce congrès pourra-t-il avoir lieu prochainement à Paris.

Des délégués de toutes nos sociétés photographiques françaises y seraient convoqués comme aussi des représentants des associations photographiques de Suisse, de Belgique, d'Italie, d'Angleterre, etc. Des bases d'action commune, bien que sous réserve de l'indépendance de chaque groupe, pourraient y être proposées, discutées et s'il y a lieu adoptées. L'effet moral d'un pareil congrès ne pourrait être que très satisfaisant, aussi souhaitons-nous qu'il soit organisé.

Les vacances sont maintenant terminées et les sociétés photographiques pouvant retrouver leurs adhérents vont se mettre à l'œuvre.

Généralement l'été qui est la saison de la plus belle lumière est l'époque la moins féconde en travaux photographiques, nous parlons des travaux scientifiques d'une portée sérieuse et d'une utilité pratique incontestable. Il n'y a qu'à parcourir les numéros d'été de nos publications périodiques spéciales pour se rendre compte de la pénurie d'œuvres d'un intérêt primordial.

La Société française de photographie se prépare à inaugurer son nouveau local de la rue de Clichy en fêtant le cinquantième anniversaire de son existense.

Elle compte parmi les toutes premières sociétés photographiques et son rôle, dans les premiers vingt-cinq ans qui ont suivi l'invention a été des plus actifs, son influence a été des mieux marquées.

Les chercheurs les plus savants trouvaient à honneur d'en faire partie.

S'il n'en est plus de même aujourd'hui, c'est que la science photographique s'est considérablement diffusée, c'est que les progrès que l'on réalise après avoir atteint déjà à un tel degré de perfection sont moins éclatants, ils touchent à des questions de détail plus qu'à l'opération d'ensemble. C'est pourquoi les sociétés photographiques en général et la Société française de photographie spécialement ont moins à faire, quant à l'œuvre même, celle des nouveaux progrès à réaliser, et c'est plutôt vers les applications multiples de la photographie que doivent porter leurs efforts.

Aussi vont-elles créant sans cesse de nouveaux concours, de nouvelles expositions.

A ce point de vue l'on en est à regretter que la Société française de photographie, dont les expositions annuelles au palais de l'industrie avaient autrefois un tel succès, les ait complètement abandonnées depuis déjà bien des années.

Peut-être dans son nouveau local pourra-t-elle reprendre la tradition de ces utiles exhibitions en les subdivisant en spécialités distinctes si les surfaces dont elle dispose ne permettent pas d'admettre en même temps des œuvres de toutes sortes.

Il est une œuvre utile vers laquelle cette société aurait dû diriger ses efforts, c'est celle des photographies documentaires. Il y a lieu de s'étonner qu'elle s'en soit aussi peu préoccupée. Parmi les nombreux renforçateurs, il en est qui sont d'un emploi dangereux en ce sens qu'ils entraînent le jaunissement des négatifs, tel est le cas du renforçateur à l'iodure de mercure. D'autres ne conviennent qu'à des clichés de trait; pour les clichés à demi-teinte mieux vaut faire usage d'un renforçateur ne paraissant pas atteindre la texture intime de l'image au point d'entraîner une décomposition. L'emploi du bichromate de potasse additionné de traces d'acide chlorhydrique semble donner d'excellents résultats. Nous conseillons cette solution après en avoir fait un assez fréquent usage.

Voici d'ailleurs le résumé des indications publiées à cet égard. La solution est des plus simples, elle se compose de :

> Bichromate de potasse. . 5 gr. Acide chlorhydrique . . 2,5 » Eau 250 »

Le cliché à renforcer est introduit dans cette solution où il se décolore dans quelques instants. Il est alors transformé en une image jaunâtre que l'on lave à l'eau courante pendant dix minutes environ, puis on redéveloppe en mettant le cliché dans un révélateur ayant déjà servi et en exposant le tout à la lumière du jour.

Graduellement l'image monte et l'on arrête le séjour dans le bain révélateur dès qu'elle s'est suffisamment colorée. Il n'y a plus alors qu'à le laver pendant quelques minutes à l'eau pure et à le mettre ensuite à sécher.

On trouvera, après dessiccation, que le cliché a sensiblement monté de ton et au tirage on verra qu'il donne des images plus solides, d'une valeur plus soutenue.

Il est bien entendu que le cliché à renforcer ne peut être amélioré que s'il est venu complètement sans être assez opaque. Si la pose ou la lumière ont été insuffisantes, le renforcement ne fait jamais venir ce que le développement n'a pas produit.

Ce renforçateur convient aussi bien aux clichées de traits qu'aux négatifs à demi-teinte.

Le nombre des révélateurs en usage chez les photographes prati-

ciens ou amateurs est déjà considérable, il s'en crée partout de nouveaux à chaque instant, toujours doués, tous ou à peu près tous, de qualités plus ou moins appréciables.

Parmi les derniers venus l'on peut remarquer et même recommander le révélateur acide de M. Reeb, désigné sous le nom d'acétol. Ce révélateur se prête parfaitement aux développements lents tout en étant rapidement actif quand la proportion d'alcali est plus élevée.

Nous en avons fait un essai sérieux après lequel il nous a été démontré que l'on obtenait avec ce révélateur des clichés exempts de tout voile, absolument limpides. Cette qualité n'est pas à dédaigner étant donné que l'on a du voile avec la plupart des révélateurs employés.

Paris, septembre 1905.

Léon VIDAL.

Photochromogravure.

Notre présent numéro contient une planche photochromographique très intéressante de la Société anonyme des Arts graphiques, à Genève. Cette maison suisse s'est beaucoup occupée de recherches photochromographiques. Elle a élaboré un procédé à elle qu'elle appelle « Photochromogravure ».

Ses premiers essais datent de 1890, mais ce n'est guère qu'en 1894 qu'elle atteint par des méthodes, alors compliquées, des sélections photographiques suffisantes. Depuis lors, des perfectionnements constants apportés à cet intéressant procédé lui ont permis d'entreprendre des travaux importants, qui ont été appréciés des revues techniques anglaises et françaises.

Il y a quelques années, à la suite de découvertes faites dans les sciences physiques et chimiques, la Société anonyme des Arts graphiques construisit un appareil spécial, avec lequel elle réussit à obtenir des sélections directes sur nature. Elle a perfectionné ce système et elle prévoit très prochainement la possibilité d'obtenir en couleurs, en une seule opération et instantanément, tous sujets animés.

Nous espérons pouvoir faire paraître sous peu une tête de jeune garçon, reproduite par ce moyen. Nous serons heureux de pouvoir soumettre à nos lecteurs les intéressants résultats et perfectionnements réalisés dans cette branche par la Société anonyme des Arts graphiques.

